



Telenet démarre l'octroi du "tarif social internet" et propose désormais le tarif social sur tous ses produits

Malines, 25 août 2009 - Telenet propose désormais le tarif social internet et octroie une réduction de 7 euros par mois (84 euros par an) sur tous ses produits internet commerciaux (Shakes inclus).

Exemple de tarif social internet

Abonnement	Tarif normal	Tarif social
BasicNet	20 euros	13 euros
ComfortNet	30,64 euros	23,64 euros
ExpressNet	42,91 euros	35,91 euros
TurboNet	61,32 euros	54,32 euros

Groupe cible

Le tarif social internet sera attribué aux mêmes catégories sociales qui bénéficient déjà du tarif social téléphonie. Ce tarif s'applique à l'ensemble des clients Telenet existants ayant un abonnement social téléphonie. Les nouveaux clients sont tenus de faire la demande de l'abonnement social téléphonie pour bénéficier aussi du tarif social internet.

Actuellement, plus de 360 000 personnes ont droit à une remise sociale sur leur abonnement téléphonie et la quasi-totalité des ménages belges dispose d'un produit de téléphonie.

Procédure simplifiée

La demande du tarif social pour l'internet s'effectue tout simplement. Les clients existants ou potentiels désireux de bénéficier du tarif social internet peuvent en faire la demande par écrit (courrier ou site web) ou par téléphone (015/66 66 66) auprès de Telenet. Après vérification, le tarif social internet sera appliqué automatiquement sur la facture suivante.

Cette procédure remplace la procédure annoncée pour les allocataires OMNIO. Pour les clients, l'alignement avec la procédure pour la téléphonie présente l'avantage de simplifier l'aspect administratif pour les catégories sociales les plus défavorisées, puisque aucune attestation supplémentaire ne doit être demandée. En outre, le statut ne doit plus être renouvelé annuellement.



Tarif social sur tous les produits Telenet

Avec l'instauration du tarif social internet, Telenet est désormais le seul opérateur de télécommunications de Belgique à proposer un tarif social sur tous ses produits (internet, téléphonie fixe et mobile, et télévision).

1. Tarif social téléphonie fixe

<i>Remise sur l'abonnement</i>	<i>Remise sur les communications</i>	<i>Remise totale</i>
<i>8,40 euros</i>	<i>3,10 euros</i>	<i>11,50 euros</i>

2. Tarif social téléphonie mobile

<i>Remise sur l'abonnement</i>	<i>Remise sur les communications</i>	<i>Remise totale</i>
<i>4,95 euros</i>	<i>3,10 euros</i>	<i>8,05 euros</i>

3. Exemple de tarif social télévision numérique pour Schaerbeek (code postal 1030) :

	<i>Tarif de base</i>	<i>Tarif social</i>
Abonnement télédistribution + droits d'auteur	<i>149,82 euros</i> <i>ou</i> <i>12,49 euros/mois</i>	<i>86,11 euros</i> <i>ou</i> <i>7,18 euros/mois</i>

Exemple de tarif social télévision analogique pour Malines (code postal 2800)

	<i>Tarif de base</i>	<i>Tarif social</i>
Abonnement télédistribution + droits d'auteur	<i>161,86 euros</i> <i>ou</i> <i>13,49 euros/mois</i>	<i>93,03 euros</i> <i>ou</i> <i>7,76 euros/mois</i>

Les conditions générales de ces tarifs sociaux sont consultables sur www.telenet.be.



À propos de Telenet

Telenet est un acteur de premier plan sur le marché des services multimédias et de télécommunication. Telenet centre ses activités sur la câblodistribution, l'Internet à haut débit et les services de téléphonie fixe et mobile, au profit essentiellement des clients résidentiels de Flandre et de Bruxelles. En outre, Telenet offre des services aux entreprises belges sous le nom Telenet Solutions. Telenet est coté à la bourse Euronext de Bruxelles sous le code TNET.

Pour de plus amples informations

Evelyne Nieuwland

Tél. : 015/33.57.94, 0478/82 85 63

evelyne.nieuwland@staff.telenet.be